



RÉUNION DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Dakar (Sénégal)
 - 25 au 27 avril 2013
- PARTICIPANTS**
- M^{me} Lise Thériault, députée d'Anjou–Louis-Riel, deuxième vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
 - M^{me} Marie-Astrid Ospina, conseillère en relations interparlementaires et internationales.
- CONTEXTE**
- Pour la première fois depuis sa création, le Réseau des femmes se réunissait avec toutes ses membres en dehors de la Session de l'APF. Cette formule a été retenue pour dynamiser les travaux, assurer une meilleure diffusion des rapports et créer une plus grande synergie entre les membres qui se réunissaient autrefois une seule fois dans l'année.
 - La première partie des travaux a été consacrée au suivi des dossiers du Réseau : présentations des rapports, adoption du rapport d'activités, préparation des prochaines activités du Réseau et audition de la représentante d'ONU Femmes pour la région de l'Afrique de l'Ouest. La deuxième partie a donné lieu à un atelier de renforcement des capacités en matière de communication stratégique et de gestion du travail d'équipe. Cette formation, intégrée dans le programme officiel de la réunion, visait à répondre à une demande des membres pour que le Réseau offre davantage d'occasions concrètes aux femmes d'améliorer leurs compétences et de partager leurs bonnes pratiques.
 - La réunion du Réseau a été précédée par une séance de travail du comité directeur lors de laquelle ses membres ont statué sur les prochaines activités du Réseau, commenté les rapports en cours d'étude et discuté des projets de résolution à venir. Cette rencontre a aussi permis de préparer la réunion du Réseau qui aura lieu lors de la Session annuelle de l'APF en juillet prochain, à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

CONTEXTE (SUITE)

- Le Réseau des femmes a pour but de promouvoir une meilleure participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle, et ce, tant au niveau national que dans l'ensemble de l'espace francophone. Il tend également à renforcer la place et le rôle des femmes dans les parlements membres et dans les organisations internationales, à favoriser les échanges d'expérience, à encourager la solidarité entre femmes parlementaires et, surtout, à contribuer à la défense des droits de la personne, particulièrement ceux des femmes et des enfants.

THÈMES

- Rapport d'activités du Réseau
- Les femmes et la politique : les moyens d'atteindre la parité
- Présentation sur la présence des femmes dans les postes de direction des sociétés d'État et des entreprises au Québec
- Étude du phénomène des grossesses forcées et des filles mères
- Le mouvement coopératif en tant qu'outil pour favoriser l'autonomisation économique des femmes
- Suivi de la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et de son protocole facultatif
- Audition de la directrice pour l'Afrique de l'Ouest d'ONU Femmes
- Suivi des démarches entreprises pour développer un partenariat entre le Réseau et ONU Femmes
- Atelier sur le renforcement des capacités en matière de communication stratégique et de gestion du travail d'équipe.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Affirmer et maintenir le leadership de l'Assemblée nationale auprès des partenaires de la Francophonie, plus précisément sur les questions relatives à la participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle ainsi qu'à la défense des droits de la personne, en particulier des femmes et des enfants.
- Présenter le point de vue de la Section québécoise de l'APF sur les thèmes et les prises de position du Réseau des femmes.
- Sensibiliser les femmes parlementaires aux enjeux importants liés à la présence des femmes dans les sphères de décisions politiques et économiques et susciter des échanges sur les bonnes pratiques et expériences en la matière.
- Faire la promotion et le suivi de la *Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* ainsi que de son protocole facultatif.
- Participer activement aux prises de décisions du Comité directeur.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La députée québécoise a fait valoir la position de la Section du Québec sur les différents sujets traités par le Comité directeur et la réunion du Réseau, de manière à renforcer son rôle de deuxième vice-présidente et le leadership du Québec dans cette instance de la Francophonie dédiée à l'avancement de l'égalité des genres.
- La députée québécoise a fait état des pratiques en vigueur au Québec pour favoriser une plus grande représentation des femmes dans les postes de décision. Elle a présenté les grandes lignes de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, qui a permis l'atteinte de la parité dans les conseils d'administration des sociétés d'État et des organismes publics grâce à l'instauration de quotas. La députée a aussi évoqué les conclusions d'une étude récente menée à l'échelle du Québec concernant la présence des femmes dans les postes de direction des entreprises privées. À cet égard, elle s'est engagée à présenter un rapport écrit lors de la prochaine réunion du Réseau en juillet. Ce rapport s'inscrira en complément du rapport de la rapporteure française qui portera sur la parité dans la sphère politique.
- La députée québécoise a présenté son rapport de suivi sur la mise en œuvre de la CEDEF, en mettant l'accent sur les réserves émises par les États membres de la Francophonie, comme l'avaient souhaité les participantes lors de la dernière réunion. Elle a ensuite animé un échange où les représentantes du Togo, du Sénégal et de la Guinée équatoriale, entre autres, ont pris la parole pour faire état des résultats atteints dans leur pays en respect des objectifs de la Convention.
- La députée québécoise a joué un rôle de leader pour que le Réseau se mobilise et prenne position en vue de l'année 2015 qui marquera à la fois le 20^e anniversaire du Programme d'action de Beijing pour l'égalité des genres et l'adoption de l'agenda de suivi des Objectifs du millénaire pour le développement. Des propositions concrètes seront discutées à cet égard lors de la prochaine réunion du Réseau en juillet.

COÛT

- Per diem et autres frais	2 547,26 \$
- Transport	12 472,58 \$
Total	15 019,84 \$